

Contrat de Réserve de Saillie 2024 - IAC

vendeur : Zuchthof Kathmann
Josef Kathmann
Uppe Stadt 5
D-49456 Hausstette-Bakum
www.zuchthof-kathmann.de
tél. : 00 49/4 44 62 28

acquéreur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
e-mail :

contact en France pour l'étalon Flic en Flac AA du Zuchthof Kathmann
Sabine Mottet, portable : 06 84 01 78 01,
e-mail : contact@sabinemottet-sportpferde.com

choix de l'étalon : Flic en Flac AA (Flic Enflac Vimaje AA)
de Shaman du Yam's x Mokkaïdo AA x Voloce de Favi AA
né en 2015

tarif de saillie : 900,00 Euros TTC
pour IAC (semence congelée)
(= 1 dose de 5 paillettes IAC)

nombre de doses commandé :

date souhaitée pour la livraison de la semence :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :

race :

robe : née :

père : mère : (par)

Dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

Adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....
.....

Nom, adresse, téléphone du vétérinaire qui insémine la jument :

.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....

..... tél. :..... portable :

La semence est destinée pour la jument citée dans ce contrat de saillie. Si l'éleveur utilise la semence pour inséminer une autre jument, le tarif de la saillie doit être réglé pour cette nouvelle insémination. L'acheteur des paillettes n'est pas propriétaire des paillettes non utilisées. Si la jument citée dans ce contrat de saillie est inséminée avec ces paillettes IAC dans une autre année plus tard, le tarif de la saillie doit être réglé à nouveau.

frais

pour la semence : 900,00 Euros TTC
pour une dose de 5 paillettes IAC
facturé par Zuchthof Kathmann

frais

pour le transport : 60,00 Euros HT (+ 20% TVA) = 72,00 Euros TTC
pour le certificat vétérinaire
60,00 Euros HT (+ 20 % TVA) = 72,00 Euros TTC
pour la location d'un container de transport
20,00 Euros HT (+ 20 % TVA) = 24,00 Euros TTC
pour le remplissage de la cuve avec de l'azote
75,00 Euros HT (+ 20 % TVA) = 90,00 Euros TTC
frais administratifs pour « Gentrans »
environ 340,00 Euros HT (+ 20 % TVA) = 408,00 Euros TTC
pour le transport de la semence dans un container de « Gentrans »
par un transporteur spécialisé (allée et retour)
facturé par « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH »

Pour une facture sans TVA, il faut communiquer votre
numéro TVA intracommunautaire.

Flic en Flac AA est approuvé pour Anglo-Arabe AA, Oldenbourg OS-International,
Westphalie, DSP (Deutsches Sportpferd – Allemagne du Sud), Holstein Global

saison de monte : 15 février – 15 août 2024

Concernant le transport de la semence IAC :

En 2024, la semence IAC de Flic en Flac AA est stockée chez

« Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH »

Münsterlandstraße 42, D-49439 Steinfeld-Mühlen (www.gentrans.de)

C'est « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH » qui est chargé de l'envoi de la semence IAC.

La semence IAC de Flic en Flac AA sera expédiée par « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH » dans un de leurs containers de transport (prix pour la location 60,00 Euros HT). Il est aussi possible d'envoyer votre propre container de transport à D-49439 Steinfeld-Mühlen que « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH » remplirait et renverrait à votre centre d'insémination. Dans ce cas, les frais pour le renvoi de votre container de transport avec les paillettes IAC s'élèveraient à environ 170,00 Euros HT.

Lors du renvoi du container de transport de « Gentrans Pferdebesamung » vide, il faut veiller que le container soit bien fermé et qu'il puisse voyager dans de bonnes conditions. Si le container revient à D-49439 Steinfeld-Mühlen endommagé (perte du couvercle par exemple), le remplacement ou la réparation sera facturé à l'acquéreur de la semence.

Le transport de la semence congelée est effectué par un transporteur spécialisé.

Les frais de transport seront facturés séparément et sont à régler avant l'envoi à « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH ».

Toutes les précautions seront prises pour que le transport se passe dans de bonnes conditions. Ni le Zuchthof Kathmann, ni « Gentrans Pferdebesamung Mühlen GmbH », ni l'intermédiaire ne sont néanmoins responsable d'un accident ou d'un problème qui pourrait arriver pendant le transport de la semence.

La réservation de la saillie est prise en compte par le Zuchthof Kathmann dès la réception du contrat de saillie dûment rempli et signé et après le règlement du prix de la saillie.

Les règlements pour la semence doivent être effectués par virement bancaire sur le compte :

Zuchthof Kathmann – Josef Kathmann – Uppe Stadt 5, D-49456 Hausstette-Bakum

IBAN : DE58 2806 4179 0501 3500 00

BIC : GENODEF1VEC

Fait à

l'acquéreur :

(porter la mention « lu et approuvé »)

le

le vendeur :